

Séance du 8 décembre 2015

Simon DUFOUR,

Maître de conférences en géographie à l'Université Rennes 2

« La végétation comme marqueur des changements d'activités humaines et des politiques publiques »

Compte rendu réalisé par : **Fanny Le Guillou**, doctorante en géographie et **Thibaut Preux**, doctorant en géographie

Les hydrosystèmes fluviaux, entendus ici comme le fond de vallée et son cours d'eau, constituent des écosystèmes d'une grande complexité, caractérisés par une mosaïque végétale très riche et une diversité d'usages remarquable. Au cours de son intervention, Simon Dufour propose d'étudier les relations qu'entretiennent les sociétés avec ces milieux spécifiques, en mettant l'accent sur les apports de son positionnement de géographe « naturaliste ». Il montrera notamment en quoi la végétation peut être un marqueur des changements d'activités humaines dans les espaces ruraux, puis abordera les conséquences de la transformation récente des politiques publiques sur l'évolution de la végétation de fond de vallée.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les fonds de vallées sont occupés par une forte densité d'activités qui contribue à maintenir des paysages ouverts. Au cours du XX^{ème} siècle, deux évolutions contrastées apparaissent alors entre les marges de cours d'eau qui restent l'objet d'activités importantes (dans les régions d'élevage extensifs comme la Normandie par exemple) et celles qui sont délaissées et soumises à une reconquête forestière (dans les régions de montagne, comme les Alpes ou les Pyrénées par exemple).

Pour illustrer son propos, l'intervenant prend l'exemple de la basse vallée de l'Ain, où la reconquête forestière a été massive et rapide. Dans le cadre de son travail de thèse, Simon Dufour a notamment cherché à caractériser l'évolution de cette végétation. Quatre explications ont été avancées dans la littérature : des causes « amont », liées à la modification du régime hydrologique ou à la modification du transport solide, et des causes locales, liées à une modification des pratiques ou à l'évolution du chenal, sans que le poids respectif de chacun de ces facteurs ne soit identifié. Simon Dufour montre qu'il est possible d'en distinguer la part par une analyse de la végétation, chacun de ces facteurs possédant une signature végétative spécifique. Ainsi, par exemple la modification des pratiques agropastorales dans la plaine alluviale (abandon du pâturage, coupe de bois de chauffage ...) se traduit par un relâchement de la pression sur la végétation conduisant au vieillissement de la végétation endogène et au développement des milieux forestiers.

Dans un second temps, Simon Dufour aborde le rôle des politiques publiques en matière de prise en compte de la dimension environnementale des hydrosystèmes. Il souligne dans un premier temps le passage d'une politique d'aménagement des cours d'eau à une politique de ménagement des hydrosystèmes. Ce glissement est perceptible dans la loi cadre sur l'eau de 1992 puisqu'il s'agit désormais « de combiner préservation des écosystèmes aquatiques, protection contre la pollution, développement et protection de la ressource en eau et valorisation des ressources économiques ». L'intervenant illustre cette évolution légale en prenant l'exemple de l'érosion des berges en milieu agricole. Si la solution privilégiée était jusqu'ici d'avoir recours à l'ingénierie, c'est-à-dire la mise en place de blocs pour fixer la berge, le paradigme de la gestion intégrée, se traduit par exemple par l'utilisation des

capacités de la végétation à protéger les berges, tout en créant un contexte écologique plus favorable à la protection d'espèces.

La montée en puissance de ce concept de gestion intégrée des cours d'eau suppose la prise en compte d'un nombre important d'éléments -et donc d'acteurs- et se révèle très souvent conflictuelle. Ces conflits se nourrissent également des contradictions entre les différentes réglementations environnementales (entre protection des espèces et prévention des risques d'inondation par exemple). Le passage à une gestion spatialement différenciée du cours d'eau, avec une sectorisation des enjeux par secteurs (loisirs, préservation de la biodiversité, exploitation économique...) constitue une des pistes.

Ce changement de paradigme dans la gestion des hydrosystèmes s'accompagne du concept anglo-saxon de « restauration écologique » des cours d'eau qui fait l'objet d'une appropriation croissante par les gestionnaires. L'objectif principal consiste à restaurer les services écosystémiques rendus par les cours d'eau. La transcription rigide de ce concept dans la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) à l'échelle européenne a conduit à une évolution sensible des hydrosystèmes : arasement des obstacles à l'écoulement (barrages, moulins), mise en défens des cours d'eau, végétalisation des berges...

Alors que les changements d'activités et de politiques publiques affectent directement et indirectement la structure et le fonctionnement des écosystèmes, Simon Dufour insiste sur la nécessité d'une compréhension fine des processus biophysiques au sein des hydrosystèmes. Par ailleurs, la complexité importante des usages liés aux hydrosystèmes suppose de poser une question de nature politique : que faut-il protéger et pourquoi ? Dans ce contexte, Simon Dufour insiste sur le nécessaire positionnement critique des chercheurs.

Questions

P. Madeline :

Si la gestion sectorisée répond à des demandes écologiques et économiques, ne risque-t-elle pas de créer des perturbations plus importantes ? Peut-on estimer son impact sur la longue durée ?

Dans un contexte de forte demande sociale pour l'expertise scientifique, en quoi le géographe peut-il apporter des réponses pertinentes ?

S. Dufour :

Je suis agréablement surpris de voir une réelle appétence pour les études fines de sites par les gestionnaires. Cette demande s'oriente souvent vers les géographes, car beaucoup de nos étudiants font des stages intégrant les dimensions historiques et les formes d'usages des milieux. Je pense que la géographie apporte un regard particulier sur le fonctionnement des hydrosystèmes, très complémentaire de l'approche strictement naturaliste.

Il faut bien avoir à l'esprit que les acteurs de la restauration des cours d'eau sont très influencés par la littérature anglo-saxonne, elle-même emprunte de la mythologie de la *Wilderness*. La transposition abrupte de ce concept conduit parfois les gestionnaires à négliger les usages anthropiques du fond de vallée. Il s'agit ici d'une question politique majeure : pourquoi restaurer un type d'environnement passé quand les usages ont évolué ?

En ce qui concerne la gestion sectorisée, il faut être assez prudent car elle peut conduire à une vision très technocratique de l'environnement. Les secteurs sont définis par les gestionnaires, dans une approche descendante et sans prise en compte des enjeux locaux. D'une certaine manière, cette approche peut être mise en parallèle avec la gestion des espaces protégées, avec les conséquences que l'on connaît.

J-M Moriceau :

En quoi les ripisylves sont-elles un laboratoire privilégié de l'étude des interactions nature/société ? Est-ce qu'une typologie de ces interactions ne permettrait elle pas de mieux en comprendre la répartition ? Par ailleurs, Comment avancer dans ce débat ? Faut-il prendre parti ou faire avancer le terrain interdisciplinaire ?

S. Dufour :

La problématique de la gestion des hydrosystèmes est une question pluridisciplinaire. Elle implique donc la confrontation permanente des points de vue entre les disciplines. C'est la première façon d'avancer dans le débat. La seconde est de « faire » : suivre des opérations sur le terrain, répondre aux questions des gestionnaires, mettre en place des réseaux de mesure...C'est dans cet aller-retour permanent entre le terrain et l'expérimentation que l'on pourra dépasser les problèmes identifiés.

La question de la typologie est très intéressante car elle suppose le réapprentissage de ce qu'est la diversité. La majeure partie du savoir scientifique qui fonde les principes de la restauration des cours d'eau a par exemple été développé sur des cours d'eau alpins. Cette grille de lecture a ensuite été généralisée à l'ensemble des cours d'eau français, ce qui explique les nombreux points de blocage aujourd'hui.

L. Pauchard :

Dans un article publié récemment vous appelez à une géographie physique « critique ». En quoi votre travail s'inspire-t-il de cette évolution de la géographie ?

Par ailleurs, dans les opérations de restauration que vous observez, quels sont les acteurs qui ont le plus d'influence ?

P. Guillemin :

Quels sont les rapports sociaux qui se jouent dans cette évolution de la gestion des cours d'eau en France ? Dans le cas de l'arasement des barrages de la Sélune par exemple, n'observe-t-on pas une lutte des classes ?

S. Dufour :

Vos questions illustrent le besoin urgent de relier les questions environnementales au domaine social. Dans le cas des opérations d'arasement de barrages par exemple, des groupes de pression se rapidement organisés (les tenants de la pêche au coup contre ceux de la pêche au lancer par exemple). Ces groupes sont fortement structurés socialement et ont pesé de manière inégale dans le débat public et auprès des gestionnaires. Dans ce contexte, je pense que la géographie physique critique peut apporter des éléments de réponse intéressants. Ce courant de recherche essentiellement nord-américain, contribue en tout cas à un fort questionnement sur les implications sociales de notre travail de recherche (sur l'effet des prescriptions par exemple).

En ce qui concerne les jeux d'acteurs, l'importance des « généralistes » (comme les géographes) parmi les gestionnaires est latente. Ils sont souvent en phase avec la politique de gestion intégrée, qui est au cœur de leur formation. Ces gestionnaires de terrain sont une courroie de transmission essentielle des politiques publiques. Au final, ce sont eux qui arbitrent les décisions les plus délicates, en fonction des contraintes du terrain.

Les élus jouent un rôle d'entraînement. Il suffit d'un ou deux élus moteurs au sein d'une assemblée locale pour emporter les autres. Au niveau régional, les agences de l'eau voient leur rôle considérablement renforcé depuis plusieurs années. Cela conduit à d'importantes disparités entre bassins car les politiques de gestions sont décidées par les agences.